

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, l'auxiliaire de puériculture est en charge d'accueillir et de prendre en charge les enfants en bas âge (0/3 ans), de les guider dans les gestes de la vie quotidienne, en fonction de leurs besoins individuels. Il (elle) effectue des soins d'hygiène et de confort afin de contribuer à leur bien-être tout en respectant la sécurité physique et affective de l'enfant. Il (elle) mène des activités d'éveil qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du service ou de la structure. Il (elle) aide à développer la place des parents en crèche.

MISSIONS DU POSTE

- Accueillir au quotidien l'enfant et sa famille, dans une relation de confiance, en favorisant les échanges afin de maintenir une continuité entre la maison et la crèche
- Accompagner l'enfant individuellement et en groupe, tout au long de la journée (change, repas, sommeil, ...)
- Mettre en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité
- Respecter l'enfant, son rythme, la veille sur son bien-être et de son état de santé
- Mettre en place des activités d'éveil adaptées au développement et à l'âge des enfants
- Informer à l'équipe et aux parents des transmissions écrites et orales concernant l'enfant
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique et à l'organisation de l'accueil au quotidien
- Participer aux réunions d'équipes, avec la direction et les parents

Conditions du poste

- Rythme de travail de 38 heures hebdomadaires, du lundi au vendredi – amplitude horaire de 7h à 19h
- Poste de catégorie B

PROFIL

- Titulaire du diplôme d'état d'Auxiliaire de puériculture
- Connaissances sur le développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant, sur la diversité socioculturelle des familles, sur les droits de l'enfant et de la famille
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité, des outils pédagogiques de la petite enfance
- Sens des responsabilités, du service public et du travail d'équipe
- Observateur(trice) et capacités d'écoute et d'empathie
- Organisé(e), dynamique, autonome dans votre travail et faites preuve d'initiatives

REMUNERATION ET AVANTAGES COLLECTIFS

- Rémunération selon conditions statutaires
- Prime annuelle
- 18 RTT
- Mutuelle et Prévoyance santé
- Amicale du personnel
- Forfait mobilité durable
- Activités sportives en accès libre à l'heure du déjeuner

POUR POSTULER

Transmettre CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire, en vous rendant sur le site suivant : [Mairie de Neuilly-sur-Marne – La ville recrute](https://www.mairie-neully-sur-marne.fr)

